



MULTISPORTS ADOS



SAM SPORTS LOISIRS

Du 18 sept 2019 au 20 Juin 2020

Le Multisports Ados est un dispositif initié et mis en place par le service Sports Loisirs du SAM Omnisports et soutenu par le Conseil Général. Le Multisports Ados se déroule sur le temps périscolaire, les mercredis après-midi et un samedi par mois et accueille les enfants de 11 à 17 ans, prioritairement Mérignacais.

Notre approche sportive permet aux jeunes de découvrir et de s'initier aux activités physiques, sportives et extra-sportives. En aucun cas le Multisports Ados ne prépare à la compétition ; de ce fait, il n'entre pas en concurrence avec les sections du SAM Omnisports. Il participe au développement et à l'épanouissement du jeune grâce à son mode de fonctionnement en collectivité.

MULTISPORTS ADOS

DU 18 SEPT 2019 AU 20 JUIN 2020

Présentation :

Le Multisports Ados est ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans.

Les jeunes sont maîtres d'œuvre de leurs projets et élaborent, en collectivité, leur planning d'activité autour de thèmes proposés par les éducateurs.

Les différentes activités sportives et extra-sportives, sont supervisées et coordonnées par des éducateurs, en prenant en compte les attentes et capacités de chaque jeune. En respectant la logique de différentes activités physiques et sportives proposées, le jeune développera sa créativité, sa prise de responsabilité, son autonomie dans un contexte ludique et dans le respect des besoins et caractéristiques de son âge, tant au niveau physique, que physiologique et affectif.

Objectifs :

Les objectifs du Multisports Ados s'orientent en direction des six principaux axes du Projet Éducatif mis en place par le service Sports Loisirs du SAM Omnisports :

- Développer l'engagement citoyen par le sport.
- Favoriser l'accès à la pratique sportive au plus grand nombre et à tous les niveaux.
- Intégrer le sport comme outil d'éducation et de citoyenneté.
- Favoriser les échanges entre sections.
- Participer à des projets d'animation locale.
- Favoriser les liens intergénérationnels et la mixité des genres.

Pour répondre à ces différents critères, le Multisports Ados peut se résumer en quatre objectifs :

1. Objectifs sociaux- éducatifs
 - a. Garantir la mixité en tenant compte du sexe, du milieu social et du handicap.
 - b. Respecter les autres et soi-même.
 - c. S'adapter à un mode de vie et à des règles communes.
 - d. Se familiariser et adopter un comportement éco-citoyen.
 - e. Favoriser l'échange entre les enfants, les éducateurs et les familles.
2. Objectifs physiques et moteurs
 - a. Développer la motricité à travers la mise en place de différentes activités physiques et sportives.
 - b. Chercher à développer de nouvelles habilités motrices chez l'enfant (coordination, adresse, force, vitesse) grâce à leur logique interne propre, enrichie par l'apport de variables mises en place par nos éducateurs.
3. Objectifs affectifs
 - a. Acquérir une connaissance de son corps et de l'hygiène de vie.
 - b. Découvrir des nouvelles sensations.
 - c. Identifier et appréhender des rôles différents suivant les activités et les situations.
 - d. Gérer ses émotions face à des nouvelles situations et de nouveaux environnements.
 - e. Accepter les décisions des éducateurs et des arbitres.
4. Objectifs sportifs
 - a. Découvrir et d'initier aux différentes familles d'activités physiques et sportives.
 - b. Proposer une complémentarité à l'offre locale.
 - c. Offrir la possibilité d'un choix sportif aboutissant sur de futures inscriptions au club.

Moyens :

Pour mener à bien nos objectifs, trois types de moyens sont mis en place :

- Humains
- Matériels
- Financiers

1. Moyens Humains

L'équipe d'animation est constituée d'un directeur, d'un responsable de projet et d'un éducateur. Le personnel du Multisports Ados se répartit entre salariés du SAM Omnisports, et stagiaire BAFA/BP.

Les missions de l'équipe d'animation sportive :

	RESPONSABLE	ÉDUCATEUR	LES JEUNES
AVANT	<ul style="list-style-type: none"> • Elabore le projet pédagogique et choisit les familles d'activités à proposer aux jeunes • Gère la logistique. (équipe, transport, matériel) • Met en place le fonctionnement. • Gère la communication et les inscriptions. • Prend en compte le budget prévisionnel mis en place l'équipe dirigeante. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à l'élaboration du projet pédagogique et du choix des familles d'activités. • Aide logistique à la mise en place du fonctionnement. • Assiste aux réunions de préparation 	<ul style="list-style-type: none"> • Choisissent les activités sportives selon les familles proposées. • Assiste aux réunions de préparation
PENDANT	<ul style="list-style-type: none"> • Répond aux attentes des familles et des jeunes • Reste l'interlocuteur principal des familles (liaison, information, accueil). • Suit le projet pédagogique. • Veille à la sécurité affective et physique des jeunes. • Encadre le suivi des séances. • Suit le déroulement administratif et logistique. (présences, accueil, repas) 	<ul style="list-style-type: none"> • Suit le projet pédagogique. • Veille au bon déroulement logistique du dispositif. • Veille à la sécurité affective et physique des jeunes. • Encadre le suivi des séances. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique des activités.
APRES	<ul style="list-style-type: none"> • Réalise un bilan et des évaluations quantitatives et qualitatives. • Range le matériel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Range le matériel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aide au rangement du matériel.

L'équipe d'animation est garante de l'application des règles et des objectifs du projet pédagogique.

2. Moyens matériels

- Les équipements municipaux, prêtés à titre gratuits par la ville de Mérignac. (Paul Langevin, salle de sport, terrain de jeux, salle de gym, espace aquatique...)
- Le matériel pédagogique, en bon état, varié et adapté, appartient au SAM Omnisports, à la municipalité à travers le service des sports ou loué à des prestataires extérieurs.
- Le matériel bureautique et administratif du service Sports Loisirs.

3. Moyens financiers

- Participation de la municipalité.
- Participation des familles.
- Subvention de la C.A.F.
- Subvention du Conseil Général.

Stratégie :

1. Périodes de fonctionnement

Du 18 septembre 2019 au 20 juin 2020, tous les mercredis de 17h à 18h30, hors vacances scolaires et au moins 5 samedis dans la saison. L'accueil des jeunes se fait 15min avant le début de la séance et marque un moment de partage et de cohésion de groupe avant de commencer les séances sportives. A la fin des séances un temps de 15min est également mis en place pour permettre de faire un petit bilan de la séance avec les jeunes.

2. Information

L'information auprès des enfants et des parents se fait en amont des inscriptions dans les lieux fréquentés de la Ville (maisons de quartier, centres de loisirs, centres sociaux, écoles, médiathèque...) mais aussi lors du SAM EXPO qui a lieu le samedi 14 septembre 2020. Nous utilisons la presse (Mérignac Magazine, le SAM Magazine ou encore le Sud-Ouest) ; mais aussi les supports numériques tels que le site internet du SAM Omnisports et du SAM Sports Loisirs ; ainsi que le fichier adhérent du SAM et ces sections.

3. Inscription

Les inscriptions des enfants se font au bureau du SAM Sports Loisirs au 1^{er} étage de la maison des associations, située 55 avenue du Maréchal Lattre de Tassigny, 33700 Mérignac. Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site www.samsportsloisirs.com rubrique « Ados 11/17ans – Multisports Ados ».

4. Organisation

Les inscriptions se font à la saison sportive. Les jeunes effectuent l'apprentissage d'une dizaine de disciplines, sur la saison, les mercredis de 17h à 18h30 avec un accueil 15min avant et après chaque séance. Chaque trimestre, ils ont la possibilité de choisir leurs activités selon les familles définis par l'équipe d'animation. Des activités sportives et extra-sportives sont proposées le samedi.

Les activités proposées peuvent se décliner en plusieurs familles. Elles vont être abordées de manière ludique pour favoriser l'apprentissage sportif, mais également la connaissance (histoire, règles...) et l'environnement (pour les activités de pleine nature ou de glisse).

5. Tarification

	<i>Niveau Quotient familial mensuel</i>	<i>Tarif</i>
1	Moins de 500€	175 €
2	Entre 500€ et 1500 €	185 €
3	Plus de 1500 €	200 €

6. Réunion d'équipe

L'équipe d'animation et les jeunes se réunissent, par cycle (chaque trimestre), afin de définir le programme des activités et d'organiser son fonctionnement, un bilan est établi par l'équipe d'animation à chaque fin de cycle.

Cette réunion permet d'évaluer l'impact des actions menées et du déroulement du cycle. Mais aussi, de se repositionner sur le projet pédagogique. Et pour finir, de proposer des évolutions et des améliorations.

7. Évaluation

Pour pouvoir dispenser d'un service de qualité, il est indispensable de disposer de moyens d'évaluation, qui vont permettre une analyse complète et proposer des perspectives d'évolutions :

- L'équipe d'animation va, par l'intermédiaire des réunions d'équipe, pouvoir juger de son travail et de son implication dans le fonctionnement du dispositif.
- Un questionnaire de satisfaction peut être proposé pour prendre en compte les avis et observations des familles et des jeunes. Une prise d'informations plus informelle se fait durant les échanges parents/éducateurs au moment des séances d'activités. De plus, est pris en compte l'avis des jeunes tout au long des cycles.
- La hiérarchie va pouvoir également évaluer le dispositif du « Multisports Ados » après analyse des bilans de l'équipe d'animation. Mais aussi à travers une observation ponctuelle des activités ou d'un entretien avec les familles.

GYMNASE PAUL LANGEVIN

Rue Paul Langevin
33700 Mérignac

Tram A – frères Robinson
Bus 34 avenue du chut

